

E-LEARNING | LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION

Responsabilités, modalités de souscription et procédure en cas de sinistre

1H30, EN E-LEARNING

RÉGLEMENTATION DE LA
CONSTRUCTION

CODE : ICE51

Objectifs de la formation

Repérer les étapes et acteurs impliqués dans l'opération de construction

Appréhender les risques et régimes d'imputabilités

Identifier les garanties assurantielles

Se repérer dans les différents contrats existants

Associer sinistres et garanties

Parmi nos formateurs

- HOUDAILLE Philippe
Consultant en Assurance BTP,
PMA CONCEPTS

Public concernés

- Agents d'assurances ; Chargés de clientèle ; Gestionnaires de compagnies souscripteurs ; Promoteur immobilier ; Gestionnaire de bien ou de patrimoine immobilier ; Facility manager ; AMO ; Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes de la responsabilité dans l'acte de construire et d'assurance de la construction

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel ou e-learning : 134,10 €HT
- Tarif général - 1 personne : 149,00 €HT

Existe aussi en présentiel

Module 1 - Les principes généraux d'une opération de construction

- La construction d'un ouvrage
- Les intervenants à l'acte de construire : responsabilités

Module 2 : Les régimes d'imputabilité

- Régimes d'imputabilité associés aux risques
-

Module 3 : Les garanties légales

- Responsabilité décennale
 - Bon fonctionnement : éléments d'équipements dissociables
 - Parfait achèvement
-

Module 4 : Les garanties assurantielles

- Le périmètre de l'obligation légale d'assurance
 - Les risques couverts et les montants garantis
-

Module 5 : Les polices d'assurances

- La police dommages ouvrage
 - La police RC décennale
 - Contrat collectif de responsabilité décennale
 - La police tous risques chantier
 - Les polices responsabilité civile
-

Module 6 : Les sinistres dommages ouvrages

- Les sinistres dommages ouvrages
 - Connaître les délais imposés aux assureurs
 - Apprécier les recours possibles : CRAC, Amiable ou judiciaire
 - Exemples décryptés
-

Module 7 : testez vos acquis

Dates

E-Learning

01-31/08/2025

01-30/09/2025

01-31/10/2025

01-30/11/2025

01-31/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de

type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.